

La Voix

du Consommateur

CONTACTS DE LA RÉDACTION - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

TRANSYAOUNDÉ

La capitale rétrograde du tramway au bus

Promettre un tramway moderne hier pour finir avec de simples Bus rapid Transit demain : la métamorphose du projet TransYaoundé fait grimacer. À l'approche des municipales de 2027, la relance des études à horizon 2031 passe mal auprès de consommateurs asphyxiés au quotidien par les embouteillages et un désordre urbain persistant.

P 2



DOUALA

Poisson congelé suspect



Rupture de la chaîne du froid et commerçants véreux mettent les ménages en danger.

Page 8

GAZ DOMESTIQUE

Hausse illégal des prix



Face à la hausse unilatérale d'Afrigaz, la FOCACO interpelle les pouvoirs publics pour protéger le pouvoir d'achat des ménages.

Page 5

SANTÉ

Page 7

Les alcools en sachet tuent à petit feu

TRANSYAOUNDÉ

Grande pompe, petits pas et gros doute aux portes d'Olembé et d'Ahala



Par la rédaction de la
Voix du Consommateur

Un parterre de personnalités, des discours lyriques sous les lustres de l'Hôtel de Ville et des promesses d'un réseau futuriste à faire envier le reste de la sous-région. Ce 23 septembre 2026, la Communauté urbaine de Yaoundé a déroulé le tapis rouge pour lancer... une simple « phase préparatoire ». Il fallait y être pour mesurer le décalage : de la musique, des poignées de main chaleureuses et des sourires devant les caméras, tout cela pour annoncer qu'on commence à peine à réétudier ce qu'on étudie déjà depuis des années.

Pour le consommateur camerounais qui suffoque quotidiennement dans les embouteillages interminables de Mvan ou qui s'entasse dans des taxis vétustes, le spectacle frôle l'indécence. Car derrière le vernis institutionnel et les 120 milliards de FCFA brandis comme un trophée, la réalité du dossier est brutale : le financement global de l'infrastructure n'est même pas encore bouclé. Sur le papier, les bailleurs européens apportent des miettes pour payer des cabinets d'études. Pour le reste — les terrassements, le bitume, les stations, les bus articulés —, rien n'est signé. On célèbre un gâteau dont on n'a acheté que la recette.

Du « métro de surface » aux bus électriques : la grande désillusion ?

Souvenez-vous. Au fil des annonces ministérielles et des plans d'aménagement successifs, la capitale devait se doter d'un « métro de surface » moderne, voire d'un tramway digne d'une métropole du XXI^e siècle. Aujourd'hui, le projet s'est mué en un réseau de Bus Rapid Transit (BRT). Sans nier l'utilité des corridors réservés, le citoyen est en droit de poser la question : s'agit-il d'une révision réaliste ou d'une arnaque intellectuelle où l'on rabaisse constamment les ambitions pour la mobilité des Camerounais ?

En 2015, on nous promettait déjà les bus Marcopolo pour 2018. Résultat ? Des études topographiques enterées dans un tiroir. En 2024, le programme MoVe Yaoundé évoquait une mise en service pour 2028. Aujourd'hui, en 2026, on repousse l'échéance à 2031 — autant dire une éternité à l'échelle du calvaire quotidien des usagers. Sept ans minimum pour espérer voir le premier bus rouler, pendant que le temps de parcours dans la ville menace d'exploser de 44 % d'ici 2035.

À l'approche des municipales de 2027 : un calendrier qui ne trompe personne

Le timing de cette « relance », lui, ne doit rien au hasard. À quelques mois des élections municipales prévues début 2027, la résurrection du dossier TransYaoundé ressemble à une

ficelle politique un peu trop grosse pour passer inaperçue. Les Yaoundéens ne sont plus dupes. On leur rejoue la scène du grand chantier fictif à chaque veille de scrutin, espérant faire oublier l'absence de réseau de transport public digne de ce nom, le désordre urbain et les tarifs qui pèsent lourd sur le panier de la ménagère.

Proposer des trajets à 200 ou 300 FCFA, c'est attrayant sur une fiche technique. Mais promettre du rêve pour 2031 alors que les embouteillages d'Olembé paralysent les travailleurs dès 6 heures du matin en 2026, c'est se moquer des usagers. Les Camerounais méritent mieux que des promesses à crédit et des cérémonies folkloriques payées au prix fort.

Nos recommandations pour une mobilité digne

Face à ce constat, la Fondation camerounaise des consommateurs exige que la puissance publique cesse d'enfumer l'opinion et prenne des mesures concrètes :

1. La transparence totale sur le plan de financement : Que l'exécutif communautaire dise la vérité aux usagers sur ce qui est réellement en caisse plutôt que d'annoncer des coûts prévisionnels non garantis.

2. Un plan d'urgence d'ici 2031 : Les usagers ne peuvent pas attendre sept ans dans le chaos. La mairie doit réorganiser immédiatement le transport artisanal (taxis, clando) et aménager les points noirs d'embouteillages

(Mvan, Etoudi, Poste centrale) avec des mesures de circulation à bas coût.

3. Un comité de suivi incluant la société civile : La Fondation camerounaise des consommateurs et les syndicats de transporteurs doivent être intégrés au pilotage du projet pour auditer l'avancement des travaux et veiller à ce que les tarifs annoncés soient réellement respectés.

Alphonse AYISSI ABENA
Directeur de publication



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA
Laura Mbanang
Par Ndem Ferdinand

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

LE CAMEROUN FACE AU DÉFI DU PLASTIQUE

La filière du R-PET s'impose comme une solution d'avenir

Alors que le pays croule sous les déchets plastiques - avec près de 600 000 tonnes produites chaque année, contribuant à engorger les drains et à provoquer des inondations -, une lueur d'espoir émerge du terrain. La Plateforme Pôle des Associations de consommateurs pour la Protection de l'Intérêt Socio-économique du Cameroun (PAIES), aux côtés d'une dizaine d'organisations faîtières, vient de rendre public son rapport de visite de l'usine ECOGREEN RECYCLING située à Bonabéri, à Douala. Effectuée le 3 septembre 2026 sous la conduite du Conseil National de la Consommation (CONACO), cette descente sur le terrain met en lumière une réalité encourageante : le recyclage local est en marche.

Une alternative déjà concrète et validée

Loin d'être un simple projet théorique, le plastique recyclé de qualité (le R-PET) a déjà fait ses preuves auprès des consommateurs camerounais. Depuis plus de deux ans, les bouteilles d'eau SUPERMONT de l'entreprise Source du Pays affichent fièrement la mention « *Contient au moins 25% de R-PET recyclé* ». Des millions de citoyens les consomment à travers le pays et au-delà des frontières sans le moindre problème sanitaire, de goût ou de qualité.

Sur place à Bonabéri, l'usine ECOGREEN RECYCLING s'est révélée être une infrastructure moderne, propre et respectueuse des standards internationaux. Elle assure un processus complet allant de la collecte, du tri et du lavage jusqu'à la transformation des bouteilles repêchées dans les caniveaux en une matière première haut de gamme de type camerounais.

L'échéance cruciale du 1er décembre 2026

Cette dynamique trouve un écho tout particulier dans le calendrier réglementaire national. L'Arrêté conjoint N°001/MIN-MIDT/MINEPDED du 08 décembre 2025 entrera officiellement en vigueur le 1er décembre 2026. Ce texte impose aux industriels un seuil minimal de 30% de plastique recyclé d'origine locale dans leurs emballages.

À deux mois et demi de cette échéance, la PAIES rappelle que le cadre légal existe et encourage fortement cette transition, s'ap-



puant notamment sur :

La loi-cadre N°2011/012 du 06 mai 2011 portant protection du consommateur, qui garantit le droit à la santé et à un environnement sain.

La loi N°96/12 relative à la gestion de l'environnement, qui consacre le principe de la valorisation des déchets.

Un appel à l'action pour les industriels

Face à ce défi environnemental et économique, la PAIES formule des recommandations claires :

1. Elle félicite Source du Pays (Supermont)* pour son rôle de pionnier et d'entreprise citoyenne avant-gardiste qui prouve que l'écologie et l'excellence industrielle peuvent faire bon ménage.

2. Elle salue le travail d'EcoGreen Recycling, qualifiée de numéro un de l'industrie verte au Cameroun.

3. Elle exhorte l'ensemble des autres entreprises d'eau et de boissons à emboîter le pas dès à présent, sans attendre le couperet du 1er décembre 2026.

Loin d'être une menace, le R-PET est présenté comme une véritable opportunité pour préserver l'environnement et la santé publique, tout en générant une niche d'emplois durables pour les jeunes diplômés et non diplômés du pays.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

Lettre circulaire N° **000013**/MINEE du **23 SEPT 2026** fixant les prescriptions relatives à l'approvisionnement du marché national en gaz de pétrole liquéfié (GPL)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

A MESDAMES ET MESSIEURS :

- LES ADMINISTRATEURS GENERAUX ;
- LES PRESIDENTS DIRECTEURS GENERAUX ;
- LES DIRECTEURS GENERAUX DES SOCIETES AGREES A LA DISTRIBUTION ET A L'IMPORTATION DU GPL.

Il m'a été donné de constater, pour le déplorer, que de nombreux dysfonctionnements perturbent la chaîne d'approvisionnement et de distribution du Gaz de pétrole liquéfié (GPL) sur l'ensemble du territoire national, dysfonctionnements qui créent des tensions sur les stocks et obligent les consommateurs à parcourir de longues distances avec des bouteilles à la recherche du précieux produit qu'ils ont de la peine à se procurer.

Entre autres causes, ces dysfonctionnements sont liés : aux retards, voire au non-paiement des importateurs par certains marketers ; au non-respect des parts de marché par certains opérateurs qui privilégient les enlèvements au profit des industries, au détriment des points de vente ; et à la vente illégale par certains marketers, de produits subventionnés aux industries.

Ces pratiques qui privent les ménages de cette source d'énergie vitale, entraînent de longues files d'attente dans les rares stations-service disposant dudit produit. Elles sont susceptibles de créer des troubles à l'ordre public, au regard de la ruée et des bousculades observées ces derniers temps, dans certaines stations-service.

Aussi, pour mettre un terme et garantir un approvisionnement régulier du marché national en GPL et en assurer la disponibilité dans les points de vente, je prescris :

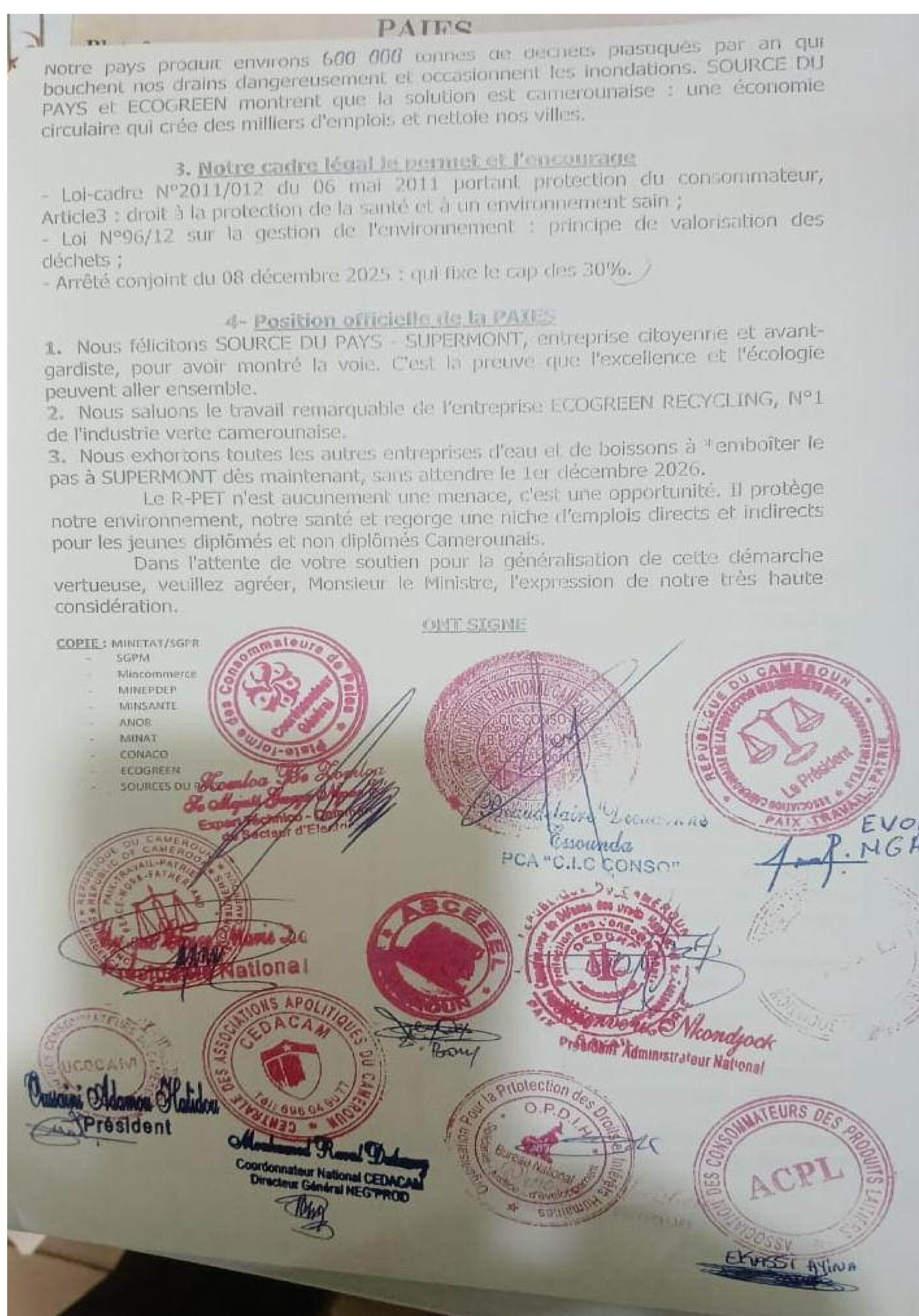
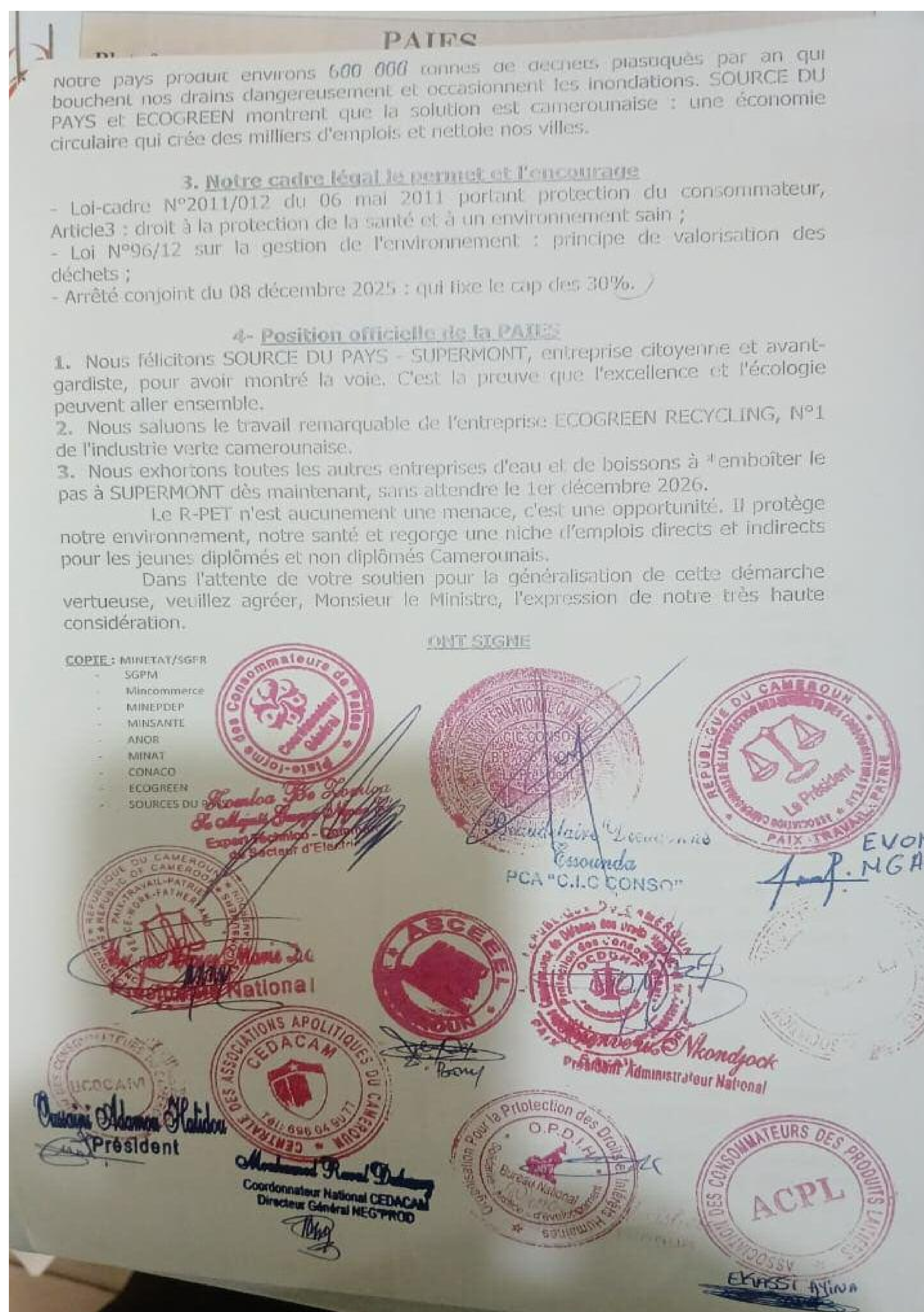
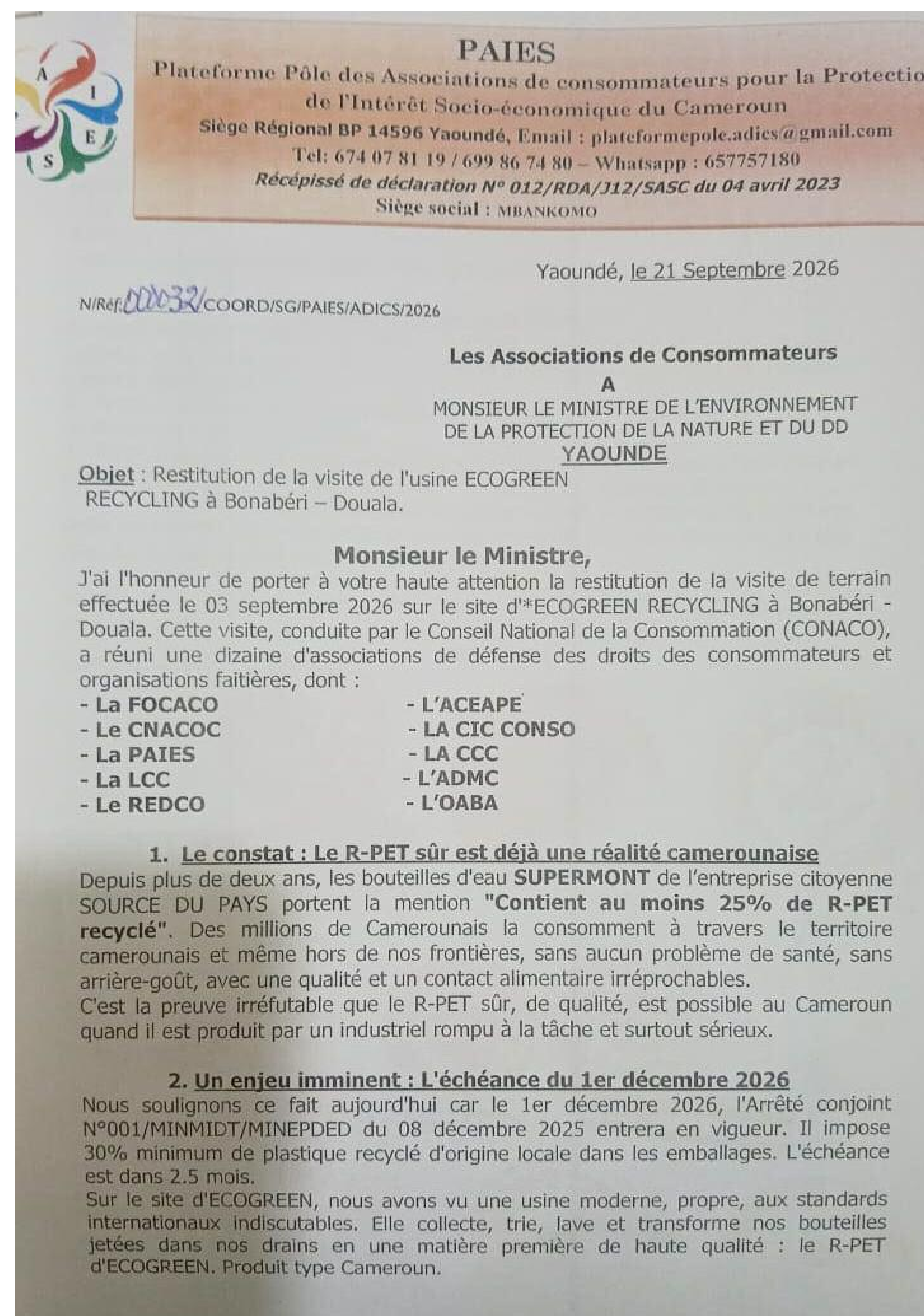
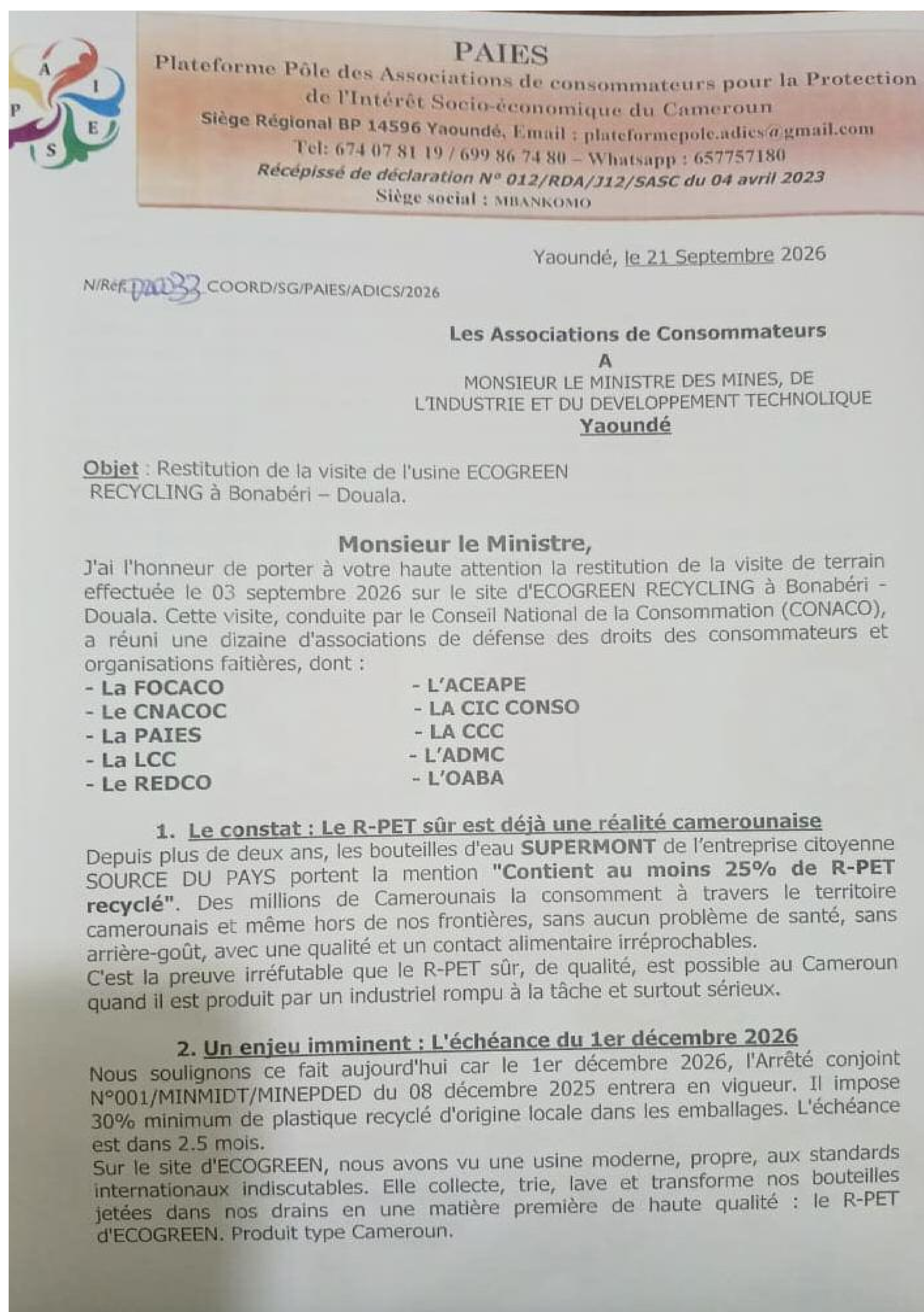
1. Le strict respect par les importateurs, du calendrier prévisionnel des livraisons, tel qu'arrêté par le Comité mensuel de suivi du marché du GPL ;
2. Le paiement effectif des factures relatives aux importations du GPL, dans le strict respect des délais contractuels ;
3. La répartition des cargaisons de GPL par la SCDP, conformément aux parts de marché de chaque marketer et, dans le respect des contrats commerciaux qui ont une prééminence sur les parts de marché ;
4. La priorisation de la réception des importations destinées à l'approvisionnement du marché national, tout en assurant le transit des produits destinés aux pays voisins ;
5. L'obligation pour les sociétés agréées à l'exercice de distribution du GPL de disposer préalablement d'un parc d'au moins 10.000 bouteilles, avant tout enlèvement dudit produit à destination des points consommateurs.

Toute violation des présentes prescriptions entraînera la suspension et, le cas échéant, le retrait de l'agrément, conformément à la réglementation en vigueur.

J'attache le plus grand prix au strict respect et à l'observation rigoureuse des prescriptions de la présente lettre circulaire, qui prend effet à compter de sa date de signature. /-

- MINCOMMERCE ;
- Gouverneurs ;
- Préfets ;
- DR/MINEE ;
- CSDP ;
- SCDP ;

Le Ministre
The Minister
Gaston Essomba



GAZ DOMESTIQUE

Non à l'augmentation sauvage et unilatérale d'Afrigaz

La FOCACO a été saisie ce 24 Septembre 2026 d'une note de la société AFRIGAZ / AZA-INC (Bonapriso Douala) intitulée "Ajustement du prix du gaz", fixant à compter du 22/09/2026 le prix à 6.000 FCFA la recharge au niveau des grossistes.

C'est une violation grave de la réglementation.

QUE DIT LA REGLEMENTATION ?

Au Cameroun, le prix du gaz domestique est un prix homologué et subventionné par l'Etat. Il n'est pas libre.

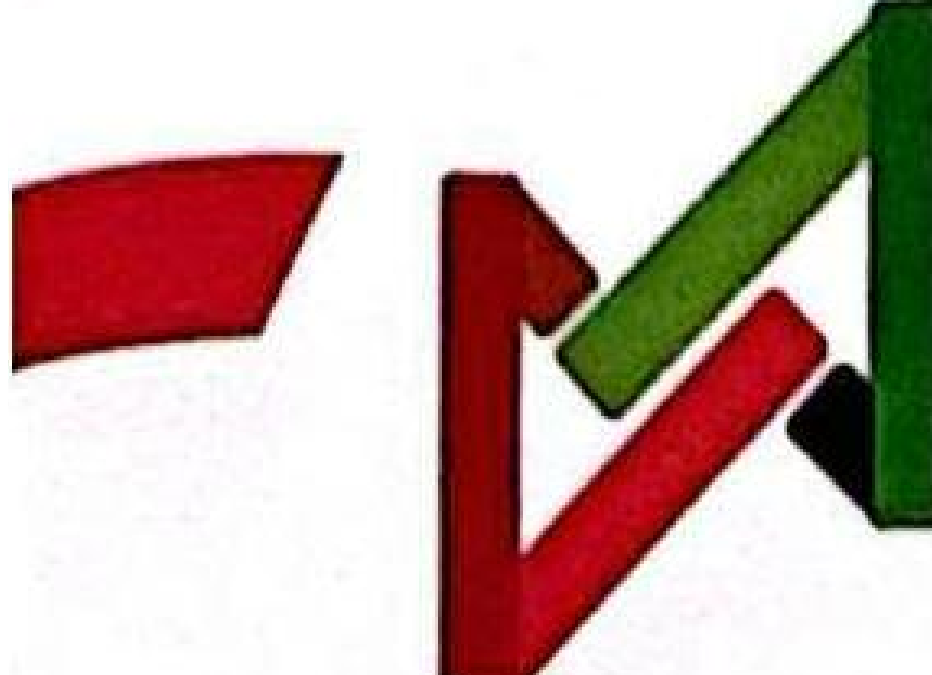
Il est fixé par le MIN-COMMERCE sur proposition de la CSPH (Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures) et stocké par la SCDP. Le prix officiel à la ménagère pour la bouteille de 12,5 kg est de 6.500 FCFA partout au Cameroun. Le prix de cession aux marketeurs est bloqué.

Aucun marketeur, grossiste ou détaillant ne peut "ajuster" unilatéralement le prix au motif de la "situation du marché du gaz". C'est à la CSPH seule d'ajuster.

NOTRE DENONCIATION

1. En passant de 5.800F à 6.000F au grossiste, AFRIGAZ transfère automatiquement la hausse au détaillant qui vendra à 7.000 - 7.500F à la ménagère. Les répercus-




AFRIGAZ

AJUSTEMENT DU PRIX DU GAZ

En raison de la situation actuelle du marché du gaz, nous nous voyons contraints d'ajuster les prix de nos grossistes. À compter de ce jour, le prix du gaz est fixé à 6 000 FCFA la recharge.

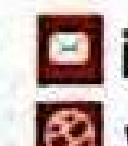
Nous vous remercions de votre compréhension et de votre fidélité.

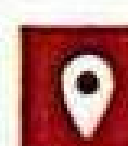
Jang Afah Nyuh
Directrice Commerciale & Marketing



22/09/2026

 +237 699 90 44 85
+237 655 86 28 82

 infos@aza-group.com
www.aza-group.com

 Bonapriso derrière Lycée Mongo
B.P. 18587 Douala
Cameroun

Société Anonyme au capital de 2 000 000 000 FCFA - N° du contribuable M110200014251G - RCCM N° RC/DLA/2017/M/5268

sions se feront directement sur le consommateur final, déjà étranglé.

2. Cette hausse intervient en pleine pénurie persistante de gaz à Douala et Yaoundé depuis 3 mois. C'est profiter de la rareté pour faire du profit. C'est de la spéculation.

3. C'est un précédent dangereux. Si un marketeur s'autorise à fixer son prix, demain tous le feront et la subvention de l'Etat n'aura plus de sens.

NOS EXIGENCES

- La FOCACO interpelle solennellement la SCDP, la CSPH et le MIN-COMMERCE pour rappel à l'ordre immédiat d'AFRIGAZ / AZA-INC et annulation de cette note du 22/09/2026.

- Contrôle immédiat des dépôts AFRIGAZ.

- Publication du prix officiel homologué par la CSPH.

- Sanction prévue par la Loi-cadre N° 2011/012 du 06 Mai 2011 sur la protection du consommateur.

La FOCACO appelle les consommateurs à signaler tout point vendant au-delà de 6.500F.

Fait à Douala, le 24
Septembre 2026
Pour la FOCACO,
Le Président Exécutif,
Alphonse AYISSI ABENA
Contact lanceurs
d'alerte :
+237 699 52 87 06

INTERVIEW EXCLUSIVE - FOCACO

"L'arrêté plastique de 2012 est bon, mais il dort dans les tiroirs"

Ndem Ferdinand, Grand Reporter, interroge Alphonse Ayissi Abena, Président Exécutif de la Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO)

Président, que dit exactement cet arrêté de 2012 que vous brandissez ?

Il dit une chose très simple que tous les Camerounais doivent retenir. L'Article 7-1 interdit totalement la fabrication, l'importation et la distribution gratuite des sachets plastiques non biodégradables de 60 microns ou moins. C'est le petit sachet noir du marché. Il est trop fin pour être recyclé, il s'envole, il bouche nos drains à Douala, il tue nos sols. Au-delà de 60 microns, il faut un permis environnemental. L'objectif du gouvernement était salubre : stopper le péril plastique.

Si c'est interdit depuis 14 ans, pourquoi on en trouve encore partout à Rond-point Dakar ?

Parce que la loi a été votée sans la mettre en musique. Trois blocages. D'abord, la non-application. Après le délai de 18 mois prévu par l'Article 12, il n'y a jamais eu de contrôle systématique MINEPDED-MINCOMMERCE-ANOR. Ensuite, l'hypocrisie de la filière. Les granulés interdits entrent par le port



de Bonabéri sous fausse déclaration et alimentent des unités clandestines à Bassa. Enfin, on a interdit sans propo-

ser d'alternative à la bayam-sellam. Le sachet noir coûte 2F, le papier kraft coûte 50F. Elle n'a pas le choix.

Quelle est la porte de sortie selon la FOCACO ?

Nous ne demandons pas une nouvelle loi. Nous demandons d'appliquer celle-ci avec intelligence économique. Premièrement, frapper à la source. Il faut publier la liste des détenteurs du permis environnemental et traquer les 10 gros importateurs de granulés à Douala. C'est là que tout se joue. Deuxièmement, et c'est notre proposition phare, inciter à l'installation massive d'entreprises de recyclage de ce type de plastiques. L'Article 6 de l'arrêté l'exigeait déjà : chaque fabricant doit mettre un système de consigne pour récupérer ses emballages en vue du recyclage. Cet article n'a jamais été appliqué. Il faut des zones industrielles dédiées à Bassa et à Yaoundé, avec exonération fiscale de 5 ans, pour transformer ce déchet en pavés, en bancs scolaires, en tuyaux. Le plastique devient une richesse, pas un déchet. Troisièmement, créer la filière alternative camerounaise : exonérer de TVA les emballages en feuilles de bananier, en raphia, en papier kraft local. C'est des emplois pour nos jeunes. Enfin, arrêter de brûler. Brûler le plastique à l'air libre, c'est libérer de la dioxine qui est cancérigène. Il faut une campagne MINEPDED-FOCACO. La loi est bonne. C'est la volonté politique de la faire vivre qui manque. La FOCACO va saisir le MINEPDED cette semaine pour exiger le bilan des saisies depuis 2012.

COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN - FOCACO

Un enfant va à l'école pour apprendre et grandir. Il ne devrait jamais y perdre la vie.

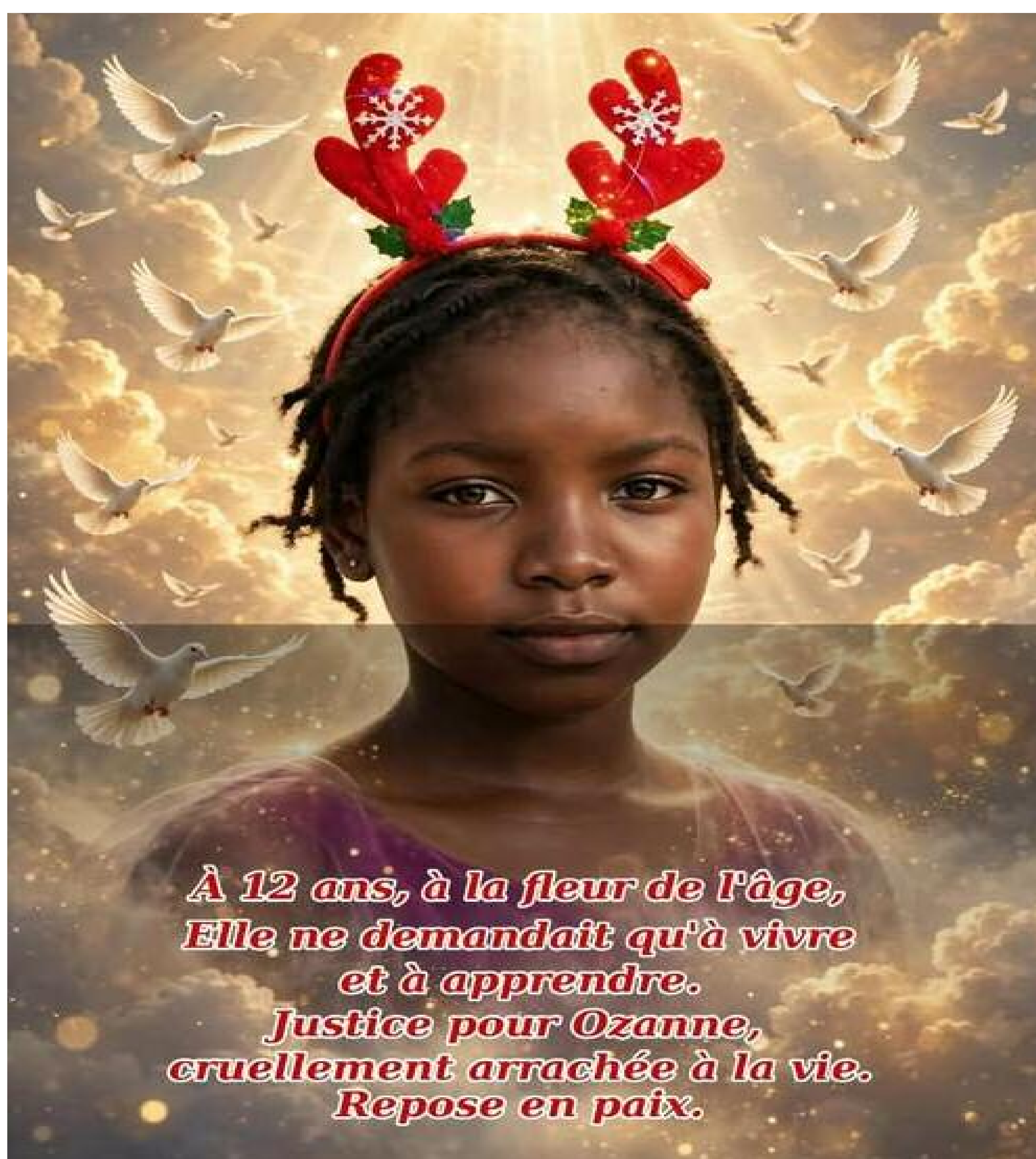
C'est avec une profonde douleur que nous avons appris le décès de la petite Moukoko Essoe Ozanne, 11 ans 11 mois, élève en 5ème A au Collège De La Salle à Douala, survenu le vendredi 18 septembre 2026 dans l'enceinte de son établissement scolaire.

Un enfant va à l'école pour apprendre et grandir. Il ne devrait jamais y perdre la vie.

Au nom de la Fondation Camerounaise des Consommateurs (FOCACO) et de La Voix du Consommateur, nous nous joignons à la famille Moukoko dans cette épreuve et nous nous associons à son double appel :

1. À la justice et aux autorités :

Que toute la lumière soit faite. Nous demandons une enquête indépendante, sérieuse



se et transparente, et que les conclusions soient communiquées à la famille.

2. Aux témoins et à l'opinion publique :

Faisons preuve de solidarité. Si vous avez été témoin ou détenez une information, contactez la famille au 67750361 / 677532235. Chaque témoignage compte pour la manifestation de la vérité.

Nous ne cherchons pas la polémique. Nous cherchons la vérité, la justice et la sécurité de tous nos enfants scolarisés.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille Moukoko et assurons que ce drame ne sombrera pas dans l'oubli.

Fait à Douala, le 21 septembre 2026
Pour la FOCACO,
Alphonse AYISSI ABENA
Président

ALERTE SANITAIRE & COUP DE GUEULE

De "BULLEIT" à "CHARGER" : la mascarade des alcools en sachet continue de tuer à petit feu nos jeunes !



ALCOOL EN SACHET BULLEIT



BOISSON EN CANNETTE BULLET



Il y a 2 ans, la "CHARGER". FOCACO tirait Mais ne vous y déjà la sonnet- trompez pas : le pacte d'alarme kaging change, mais auprès des le danger reste le ministres sur la même ! contrefaçon grossière du "BULLEIT", un alcool frelaté et toxique qui singeait une marque britannique.

Aujourd'hui, cet industriel aurait perdu son procès à l'OAPI pour usurpation de marque. Sa réaction ? Un simple changement d'étiquette ! Le poison s'appelle désormais Vendus à seulement

Un produit illégal et impropre à la consommation : L'A-NOR ne délivre AUCUN certificat de conformité pour les alcools en sachets plastiques (Norme NC 210). Le produit "CHARGER" est donc commercialisé en totale illégalité !

Des ravages sanitaires intolérables : La FOCACO exige le respect strict, sans

125 FCFA, ces alcools détruisent la santé de notre jeunesse (comas éthyliques, cirrhoses, crises cardiaques, troubles mentaux). On assiste à une véritable démocratisation de la mort à petit prix !

NOTRE EXIGENCE UNIQUE :

Le dernier moratoire accordé par le gouvernement aux industriels arrive à échéance le 8 décembre 2026.

La FOCACO exige le respect strict, sans

aucune nouvelle prorogation ni compromis, de cette date butoir pour le RETRAIT DÉFINITIF de tous les alcools en sachet sur toute l'étendue du territoire national !

La santé des Camerounais ne doit plus être sacrifiée sur l'autel du profit !

CM

Partagez au maximum pour protéger nos proches !

Alphonse AYISSI

ABENA

Président Exécutif

FOCACO

COMMUNIQUÉ D'ALERTE N°012/FOCACO/2026

Alerte sur du poisson congelé suspect à Douala et soutien à la dénonciation du Dr Ahmadou Faouzi

La FOCACO a été saisie le 22 Septembre 2026 par le Dr Ahmadou FAOUZI, consommateur à Douala, pour un cas grave de poisson congelé suspect.

LES FAITS :

Le Mardi 15-09-2026, le plaignant a acheté du poisson dans une grande poissonnerie du Rond-point Dakar à Douala, identifiée comme CONGELCAM. À la cuisson, le produit présentait des anomalies majeures :

- Aucune odeur de poisson
- Absence d'écailles piquantes
- Chair extrêmement élastique / caoutchouteuse, aspect plastique (voir vidéo)

Une partie a malheureusement été consommée par sa famille avant constat. Un échantillon a été conservé au congélateur.

Le plaignant, en citoyen responsable, a saisi par lettre datée du 21-09-2026 Mr le Délégué Régional MINEPIA Littoral, avec accusé de réception MINEPIA / DREPIA-LT du 21 SEPT 2026 N°98 dont la FOCACO détient copie.

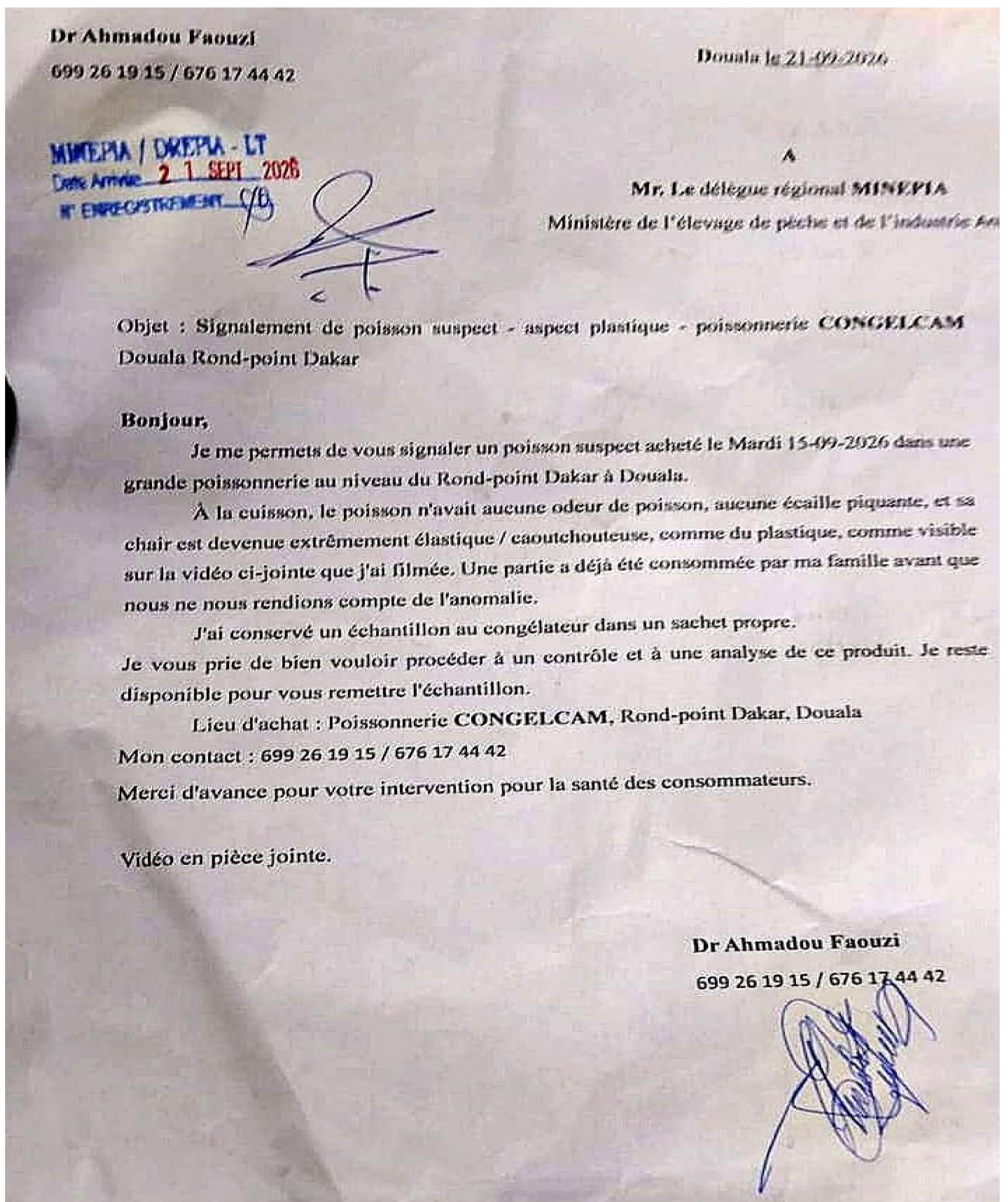
POSITION DE LA FOCACO :

1. La FOCACO félicite et soutient totalement le courage du Dr FAOUZI. Dénoncer, c'est protéger 28 millions de Camerounais.

2. Nous ne parlons pas de "poisson en plastique" fabriqué, mais de poisson avarié dont la chair a été dénaturée, probablement par rupture de chaîne de froid et/ou traitement chimique (formol, polyphosphates). C'est tout aussi dangereux pour la santé.

3. Ce cas n'est pas isolé. La FOCACO reçoit depuis 2 ans des signalements similaires sur les poissons importés vendus à Douala et Yaoundé.

NOS EXIGENCES :



Au MINEPIA, à l'ANOR et au MINSANTE :

- Contrôle immédiat de la poissonnerie CONGELCAM Rond-point Dakar et prélèvement pour analyse au LANACOME.
- Analyse chimique urgente de l'échantillon conservé par le plaignant.
- Publication des résultats pour la transparence.
- Contrôle généralisé de la chaîne de froid des importateurs de poisson congelé à Douala-Bonabéri.

CONSEILS URGENTS AUX CONSOMMATEURS :

- Si vous avez acheté du poisson à Rond-point Dakar entre le 15 et le 22 Septembre, ne le consommez pas. Congelez-le comme preuve.
- Signalez tout cas suspect à la FOCACO.
- Un poisson congelé normal a les yeux brillants, les branchies rouges, il sent la mer même congelé. S'il est sans odeur du tout et caoutchouteux = alerte.

APPEL À TÉMOINS -

CONTACTS SIGNALEMENT FOCACO : +237 699 52 87 06

La FOCACO s'est constituée partie accompagnante dans cette affaire et met à disposition son service juridique au Dr FAOUZI.

Nous ne laisserons pas la santé des Camerounais être bradée pour du profit.

Pour la FOCACO,
Le Président Exécutif,
Alphonse AYISSI ABENA
Copies : MINEPIA, ANOR,
MINSANTE, LANACOME

COOPÉRATION SUD-SUD

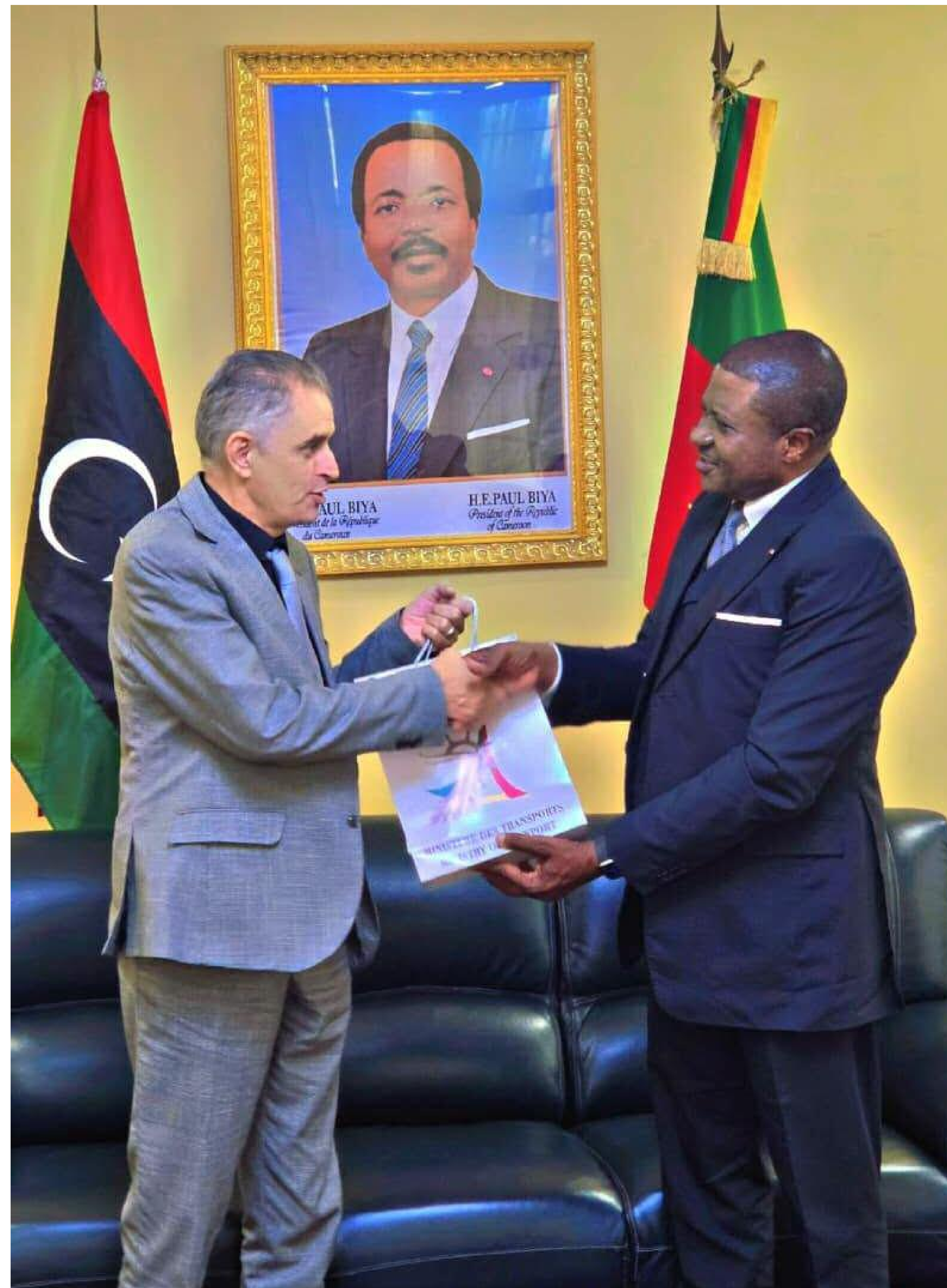
Le Cameroun et la Libye revisitent leur coopération dans le domaine aérien

Le Ministre des Transports (MINT), Jean Ernest Masséna NGALLÉ BIBEHÈ, a reçu en audience, ce mercredi 23 septembre 2026, une Délégation libyenne conduite par Son Excellence Adel SHAWI*, Ambassadeur de Libye au Cameroun. Cette rencontre, qui s'est déroulée dans une ambiance particulièrement chaleureuse et conviviale, a constitué une opportunité d'échanges sur les perspectives de renforcement de la coopération entre le Cameroun et la Libye dans le secteur des transports, notamment dans le domaine aérien.

Dans son propos de circonstance, le MINT a souhaité une chaleureuse bienvenue à la Délégation libyenne et salué les relations de coopération qui existent entre les deux pays, tout en réaffirmant l'intérêt du Cameroun à leur donner davantage de contenu dans le secteur des transports.

Prenant la parole à son tour, S.E. Adel SHAWI a articulé son propos autour de trois principaux points : la situation générale actuelle de la Libye, la situation des ressortissants africains noirs qui y vivent, et, surtout, les relations de coopération entre les deux Etats.

S'agissant de la situation générale de la Libye,



l'Ambassadeur a relevé que, malgré les défis sécuritaires auxquels le pays reste confronté, celui-ci demeure un espace offrant des opportunités aux investisseurs, aux opérateurs économiques et aux touristes, notamment en raison de ses importantes potentialités et de son ouverture sur la Méditerranée. Abordant la situation des ressortissants africains noirs vivant en Libye, le diplomate

a souligné leur présence dans différents secteurs professionnels et appelé à considérer avec discernement les informations relayées sur les réseaux sociaux à ce sujet. Sur le volet relatif aux relations bilatérales, S.E. Adel SHAWI a particulièrement insisté sur la coopération aérienne, faisant part au MINT de la volonté de la partie libyenne de réactiver les liaisons aériennes entre le

Cameroun et la Libye, dans la perspective de renforcer les échanges et la mobilité entre les deux pays.

Au terme des échanges, le MINT a remercié l'Ambassadeur pour cette démarche et pour la qualité des échanges. Il a réaffirmé la disponibilité du Gouvernement camerounais à accompagner les initiatives susceptibles de contribuer au renforcement de la coopération aérienne entre les deux pays.

Dans cette perspective, le MINT a suggéré la mise en place de groupes de travail associant les différents responsables compétents du département ministériel dont il a la charge, afin d'examiner de manière approfondie les différentes problématiques liées à la réactivation de cette coopération, d'identifier les éventuels préalables et de dégager des pistes concrètes pour sa mise en œuvre.

Ont pris part à cette rencontre, le Conseiller Technique n°1 (CT1), le Directeur de l'Aviation Civile (DAC), le Chef de la Division des Études, de la Planification, de la Programmation et de la Coopération (DEPPCO), ainsi que les Chefs des Cellules de Suivi, de Traduction et de la Communication.



Imagine vendre 7 téléphones par seconde et détenir 70 % du marché... puis détruire tout ton empire en une seule décision

C'est ce qui est arrivé à Nokia, voici comment :

Dans les années 2000, Nokia règne largement sur l'industrie du téléphone mobile : ses téléphones sont partout et certains modèles deviennent de véritables phénomènes mondiaux.

Le Nokia 1100 finira par atteindre environ 250 millions d'exemplaires, ce qui en fait l'un des téléphones les plus vendus de l'histoire.

Et contrairement à ce qu'on pourrait croire, Nokia comprend très tôt que le téléphone est sur le point de changer.

Dès 2004, ses équipes travaillent sur un appareil doté d'un grand écran tactile, d'un accès à Internet et d'un appareil photo.

L'entreprise réfléchit même à un système permettant de télécharger des applications directement sur le téléphone.

Mais ces projets sont jugés risqués et n'aboutissent pas.

Trois ans plus tard, Steve Jobs monte sur scène et présente l'iPhone.

Le plus fou, c'est que Nokia est encore gigantesque à ce moment-là.

En 2007, l'entreprise vend 437 millions de téléphones et contrôle environ 38 % du marché mondial.

Mais le terrain de jeu est en train de changer : la bataille ne se joue plus seulement sur le téléphone, mais aussi sur son logiciel et ses applications.

Apple construit son écosystème autour de l'iPhone, tandis qu'Android commence rapidement à équiper de nombreux concurrents.

Nokia, de son côté, dépend encore largement de Symbian, un système devenu



complexe à faire évoluer.

Concrètement, Symbian est le système d'exploitation qui fait fonctionner ses smartphones. C'est l'équivalent d'iOS sur l'iPhone ou Android aujourd'hui, mais sa conception vieillissante rend de plus en plus difficile le développement de nouvelles fonctions et applications.

Et derrière les portes de l'entreprise, un autre problème beaucoup moins visible s'installe.

Des chercheurs ayant interrogé d'anciens cadres de Nokia ont décrit une entreprise où certains managers hésitaient à faire remonter les mauvaises nouvelles jusqu'à la direction.

Résultat : alors que Nokia dominait encore le marché, ses dirigeants auraient sous-estimé les difficultés de leurs propres technologies et la vitesse à laquelle Apple et Android étaient en train de changer l'industrie.

Sur le papier, Nokia était toujours numéro 1. Mais en

interne, son avance commençait déjà à lui échapper.

Pendant ce temps, le marché avance à une vitesse folle.

En 2011, Nokia prend alors un pari extrêmement risqué :

L'entreprise annonce qu'elle va progressivement abandonner Symbian, son propre système, pour faire de Windows Phone de Microsoft sa nouvelle plateforme principale.

Et seulement deux ans plus tard, Nokia finit par céder l'essentiel de son activité téléphones à Microsoft.

L'accord annoncé en 2013 représente 5,44 milliards d'euros, brevets compris, et environ 32 000 salariés doivent rejoindre Microsoft.

Une conclusion inimaginable quelques années auparavant pour le numéro un mondial du téléphone.

Le problème, c'est que cette annonce affaiblit immédiatement Symbian alors que les nouveaux Nokia

sous Windows Phone ne sont pas encore prêts à prendre le relais.

Les clients, opérateurs et développeurs savent désormais que Symbian est condamné, ses ventes chutent plus vite que Nokia ne l'avait prévu, tandis qu'Android et l'iPhone continuent de progresser.

Nokia a donc commencé à abandonner son ancien écosystème avant que le nouveau ne soit suffisamment puissant pour le remplacer.

Les clients se dirigent vers les concurrents.

Mais l'histoire réserve un dernier retournement souvent oublié.

Nokia n'a jamais réellement disparu : c'est principalement son activité de téléphones qui a été vendue.

L'entreprise s'est recentrée sur les infrastructures et les réseaux de télécommunications, renouant ainsi avec une habitude vieille de plus de 160 ans.

Car avant les téléphones, Nokia avait déjà fabriqué du papier, des câbles et même des produits en caoutchouc.

Et cette reconversion fonctionne encore aujourd'hui : en 2025, Nokia a réalisé près de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 660 millions d'euros de bénéfice, principalement grâce à des activités bien moins visibles du grand public que ses anciens téléphones.

Son histoire montre surtout à quelle vitesse un leader mondial peut perdre son avantage lorsque son marché change plus vite que son organisation.

Pense à t'abonner pour développer ta culture entrepreneuriale, économique et business en 5 mn par jour.

HOMMAGE À EKOULE SYLVAIN

Des rues de Madagascar à Paris-Vincennes, le souvenir d'un frère que nous croyions immortel

Il est des hommes dont la disparition ressemble moins à un départ qu'à une anomalie du temps.

Parce qu'ils ont trop ri.

Parce qu'ils ont trop vécu.

Parce qu'ils ont occupé nos souvenirs avec une telle intensité que l'idée même de leur absence paraît impossible.

Ekoule Sylvain était de ceux-là.

Un frère.

Un ami.

Un compagnon de jeunesse.

Un homme de média.

Un homme de micro.

Un homme de défis.

Mais surtout un homme de vie.

Aujourd'hui, lorsqu'il faut parler de lui au passé, les mots résistent. Car certains êtres installent dans notre mémoire une présence que la mort elle-même ne parvient pas à conjurer au passé.

Sylvain était de ceux que l'on croyait immortels.

Non pas de cette immortalité solennelle que l'on prête aux héros après leur disparition, mais de cette immortalité familière des hommes dont on pense qu'ils seront toujours quelque part : au détour d'une rue, derrière un micro, dans une conversation animée, au milieu d'un groupe d'amis, prêts à lancer une plaisanterie et à transformer une journée ordinaire en souvenir impérissable.

Madagascar, là où vivent encore nos vingt ans

Avant l'homme de média, avant Bafoussam, avant le PMUC, avant Paris et Vincennes, il y eut nos rues.

Il y eut Madagascar.

Il y eut cette époque où nous étions jeunes et où la jeunesse avait cette merveilleuse inconscience de croire que le monde nous appartenait.

Nous n'avions peut-être pas grand-chose, mais nous possédions l'essentiel : le temps, l'amitié, l'audace, le rire et cette formidable capacité à transformer les petites aventures en grandes épopées.

Je revois encore l'une de ces journées.

Très jeunes, nous nous permettions parfois le luxe de faire le tour de la capitale à bord d'une voiture discrètement empruntée à son aîné, Henry.

Le mot « empruntée » est sans doute ici une élégance rétrospective.

À cet âge, nous avions cette conviction extraordinaire qu'une voiture disponible était presque une invitation au voyage.

Et naturellement, dans la géographie sentimentale de notre jeunesse, il fallait rendre visite à la dulcinée de Sylvain.

Nous y sommes donc allés avec l'assurance des conquérants.

Nous avions simplement oublié qu'à cette époque les automobiles avaient, elles aussi, leur caractère.

Au moment de repartir, sous le regard de sa dulcinée, notre vaillante monture décida qu'elle n'irait nulle part.

Impossible de démarrer.

Il fallut pousser.

Et il existe, dans la vie d'un jeune homme amoureux, peu d'épreuves plus redoutables que celle de devoir pousser une voiture récalcitrante sous le regard inquisiteur de celle devant laquelle on espérait précisément paraître irrésistible.

Nous avons poussé.

Et probablement beaucoup ri ensuite.

Mais nous avions surtout appris.

La fois suivante, forts de cette expérience scientifique et sentimentale, nous avions pris une précaution décisive : garer la voiture au sommet de la colline.

Ainsi, si la mécanique décidait une nouvelle fois de conspirer contre notre dignité, la gravité viendrait au secours de notre honneur.

C'était cela, notre jeunesse.

Des voitures capricieuses.

Des collines salvatrices.

Des amours que nous pensions éternelles.

Des aventures minuscules devenues immenses avec le temps.

Et au milieu de tout cela, Sylvain riait.



Ce rire-là est peut-être ce qui demeure le plus fortement.

Il mettait de la lumière partout

Sylvain avait cette faculté rare : il ne se contentait pas d'entrer quelque part, il y apportait quelque chose.

Une énergie.

Une présence.

Une bonne humeur qui n'était pas un comportement de circonstance, mais presque une philosophie de l'existence.

Il pouvait être gardien de but et défendre ses cages avec cette détermination particulière de ceux qui détestent perdre.

Il pouvait rejoindre Cameroun Dance, danser, plaisanter, entraîner les autres dans son enthousiasme.

Il pouvait se retrouver devant un micro et soudain devenir cet homme de média pour lequel la parole n'était pas simplement un métier : elle était une vocation.

Car le micro fut sa passion.

Entre ses mains, il n'était pas un simple instrument technique. Il devenait un prolongement de sa personnalité.

Sylvain savait parler parce qu'il savait vivre parmi les hommes.

Il savait que derrière chaque auditeur se trouvait une personne à convaincre, à informer, à distraire ou simplement à accompagner pendant quelques minutes.

Il avait compris cette vérité fondamentale du métier de communicateur : la voix ne porte réellement que lorsqu'elle transporte un peu d'humanité.

Et de l'humanité, Sylvain en avait à distribuer.

Puis vint Bafoussam

La vie l'emmena ensuite vers d'autres horizons.

Il déposa ses valises à Bafoussam.

Et là encore, il ne sut pas être simplement de passage.

Au PMUC, il finit, par la force de son engagement et de sa personnalité, par devenir presque un porte-étendard de l'entreprise.

Il en arborait les couleurs avec une fierté particulière.

Et puisqu'il était Sylvain, il fallait naturellement qu'il y ajoute sa propre touche.

Il confectionnait lui-même certains de ses uniformes.

Ce détail pourrait paraître anecdotique. Il dit pourtant beaucoup de l'homme.

Sylvain n'aimait pas faire les choses à moitié.

Il fallait habiter ce que l'on faisait.

Porter ses engagements.

Donner une identité à sa présence.

Il était ainsi : brillant dans ce qu'il entreprenait, entier dans ce qu'il aimait,

redoutable dans ce qu'il défendait.

Combattant, il l'était.

Pas seulement dans les grandes batailles visibles.

Il l'était dans cette manière de continuer, d'avancer, de se réinventer, de porter ses convictions et de ne jamais abandonner cette joie qui constituait peut-être sa plus belle résistance aux difficultés de l'existence.

Des côtes du Littoral jusqu'à Paris-Vincennes

Et puis la vie élargit encore la carte.

Des rues de Madagascar aux routes de Bafoussam, des terres camerounaises jusqu'à Paris-Vincennes, Sylvain transporta avec lui quelque chose que les frontières ne peuvent confisquer : son identité.

Il demeurerait cet enfant des côtes du Littoral camerounais.

Un enfant de cette terre où l'eau, la mémoire et les hommes entretiennent depuis toujours une conversation mystérieuse.

On peut traverser les continents.

On peut changer de ville.

On peut apprendre d'autres habitudes, fréquenter d'autres rues, connaître d'autres hivers.

Mais certaines terres restent inscrites dans la voix.

Sylvain portait le Cameroun avec lui.

Dans son tempérament.

Dans son humour.

Dans son énergie.

Dans sa manière d'occuper l'espace.

Dans cette chaleur humaine que même les distances ne pouvaient refroidir.

De Madagascar à Paris-Vincennes, il y avait peut-être des milliers de kilomètres.

Mais pour ceux qui l'ont véritablement connu, il n'y avait qu'un seul Sylvain.

Le même.

Et voilà que celui que nous croyions immortel s'en est allé

La mort possède cette brutalité particulière : elle transforme soudain les habitudes en souvenirs.

Une voix que l'on pouvait entendre devient une voix que l'on cherche dans sa mémoire.

Un visage familier devient une photographie que l'on regarde plus longtemps qu'avant.

Une plaisanterie devient un trésor.

Une vieille histoire de voiture en panne devient une parcelle d'éternité.

Voilà peut-être ce que nous comprenons lorsque disparaît un ami de jeunesse : nous ne pleurons pas seulement celui qui part. Nous pleurons aussi une partie du monde que nous avons construit avec lui.

Avec Sylvain disparaît un témoin de nos folies.

Un gardien de nos secrets.

Un dépositaire de cette époque où nous pensions avoir devant nous une quantité infinie de lendemains.

Mais tout ne disparaît pas.

Car la mémoire possède une étrange supériorité sur la mort : elle sait rendre présents ceux que le temps a emportés.

Alors je préfère imaginer Sylvain ainsi.

Non pas immobile dans le silence de la disparition.

Mais debout.

Un micro quelque part à proximité.

Un sourire prêt à éclater.

Une plaisanterie en préparation.

Et, qui sait, peut-être une vieille voiture garée prudemment au sommet d'une colline — parce que certaines leçons de jeunesse méritent d'être retenues jusque dans l'éternité.

À toi, mon frère

Ekoule Sylvain,

nous avons marché ensemble dans les rues de notre jeunesse.

Nous avons ri de presque rien, parce qu'à cet âge presque rien suffisait pour être heureux.

Nous avons connu ces journées dont nous ignorions qu'elles deviendraient un jour des archives précieuses de nos vies.

Tu es parti trop tôt.

Beaucoup trop tôt.

Mais tu nous laisses quelque chose que le temps ne sait pas effacer : la trace d'une présence véritable.

Il restera ton rire.

Il restera ta voix.

Il restera le gardien de but.

Il restera Cameroun Dance.

Il restera l'homme du micro.

Il restera Bafoussam.

Il restera le PMUC.

Il restera Madagascar.

Il restera Paris-Vincennes.

Il restera surtout toutes ces histoires que nous raconterons encore et encore, jusqu'à ce que ceux qui ne t'ont pas connu aient presque l'impression de t'avoir rencontré.

Car telle est peut-être la véritable victoire sur la mort :

continuer à vivre dans la parole de ceux qui restent.

Tu as déposé le micro, Sylvain.

Mais l'écho demeure.

Tu as quitté la scène.

Mais ton passage reste inscrit dans nos mémoires.

Tu as terminé ton voyage parmi nous.

Mais quelque part entre les rues de Madagascar, les hauteurs de Bafoussam, les côtes du Littoral et les avenues de Paris-Vincennes, ton rire continue de voyager.

Et chaque fois que nous évoquerons cette jeunesse insolente, cette voiture capricieuse, cette colline providentielle, le football, la danse, le micro et toutes les batailles d'une vie menée debout, tu reviendras quelques instants parmi nous.

Alors nous comprendrons que nous nous étions peut-être trompés sur une seule chose :

Nous pensions que tu étais immortel parce que nous pensions que tu ne partirais jamais.

Aujourd'hui, nous savons que ton immortalité est ailleurs.

Elle est dans les souvenirs que tu nous as laissés.

Elle est dans les rires qui reviennent lorsque ton nom est prononcé.

Elle est dans cette jeunesse que personne ne pourra nous reprendre.

Elle est dans le cœur de tes frères, de tes amis, de ceux qui t'ont aimé et de tous ceux dont tu as croisé la route.

Repose en paix, Ekoule Sylvain.

Enfant du Littoral.

Frère de Madagascar.

Homme de média.

Combattant.

Ami.

Le micro s'est tu.

Mais ta voix, elle, n'a pas fini de résonner.



DÉCLARATION DE CANDIDATURE À LA PRÉSIDENTENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE CAMEROUNAISE DES DROITS VOISINS

CHÈRES CONSCEURS, CHERS CONFRÈRES, CHERS MEMBRES DE LA SCDV,

Je suis Aladji Touré.

Musicien, bassiste, arrangeur, producteur,
chef d'orchestre et directeur artistique.

Ma vie, je l'ai consacrée à la musique.

Mon engagement, je l'ai mis au service
de la SCDV.

**Aujourd'hui, j'ai décidé de présenter
ma candidature à la présidence de notre société.**

Je le fais avec conviction, détermination
et un profond sens des responsabilités.



UN PARCOURS AU SERVICE DE LA MUSIQUE

Depuis plusieurs décennies, j'ai contribué
à près de 350 albums, j'en ai arrangé plus de 600
et accompagné environ 1 500 artistes.

J'ai eu l'honneur d'être membre fondateur
et premier président du Conseil d'administration
de la SCDV.



POURSUIVRE ENSEMBLE

Nous avons posé des fondations. Nous devons
maintenant aller plus loin : consolider nos acquis,
renforcer notre organisation, améliorer nos
performances et donner à la SCDV les moyens
de remplir pleinement ses missions.



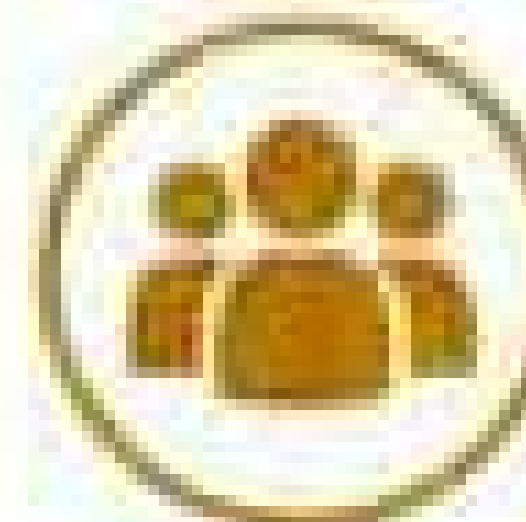
LA COPIE PRIVÉE : UN ENGAGEMENT CLAIR

Je m'engage à faire avancer concrètement
la mise en œuvre de la copie privée, en poursuivant
le dialogue avec les pouvoirs publics et les partenaires,
pour une rémunération juste au bénéfice des
titulaires de droit.

UNE SCDV PLUS FORTE, PLUS EFFICACE ET PLUS PROCHE DE SES MEMBRES



Collecter et répartir les droits
avec rigueur et transparence.



Informier, former et accompagner
les professionnels.



Développer des relations constructives
avec les pouvoirs publics et les partenaires.

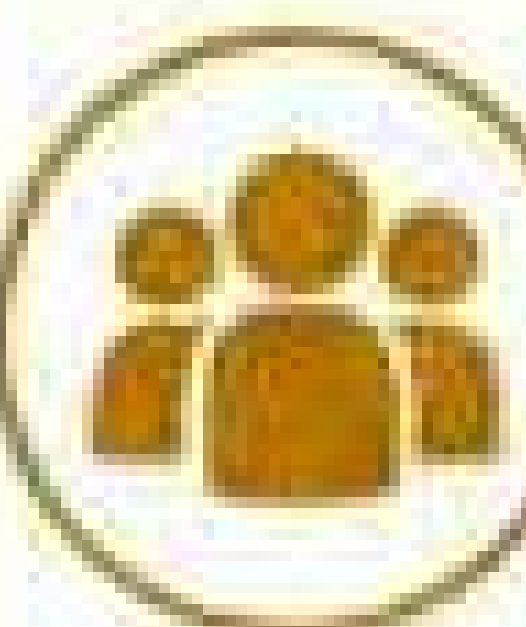


Rassembler nos membres autour d'une
gouvernance responsable et tournée
vers les résultats.



MON ENGAGEMENT

Travailler avec méthode, détermination
et transparence pour défendre nos droits,
valoriser nos métiers et transformer
nos ambitions en résultats.



UNE AMBITION PARTAGÉE

Je crois en notre capacité collective à construire
une société dont nous pourrions être fiers.
Une société qui défend nos droits, qui valorise
nos métiers et qui est plus forte, au service
de tous ses membres.

Je suis Aladji Touré.

Une vie de musique. Un engagement pour la SCDV.
Une ambition : aller plus loin, ensemble.

Je vous remercie.

Aladji Touré